

**Paris, le 19.07.2024**

Madame, Monsieur, vous êtes porteur du fonds Echiquier Positive Impact Europe, qui va connaître certaines évolutions à compter du 19 juillet 2024 :

### **1. Taux de sélectivité**

L'approche de sélectivité minimale appliquée au filtre ESG était auparavant de 20% pour le fonds Echiquier Positive Impact Europe. Celle-ci est désormais de 25%.

### **2. Frais de gestion**

Le paragraphe présentant les modalités de partage des frais de gestion du compartiment a été ajusté.

Nous vous invitons à consulter le prospectus afin de prendre connaissance de ces évolutions et à prendre contact avec votre conseiller pour toute question complémentaire sur ces évolutions.

Nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer nos sincères salutations,

**La Direction Générale de la Financière de l'Echiquier,**